

**La mise en place de la semaine de 4 jours ne pourra pas se faire sans vous.**

C'est la Mairie qui initie le projet, en demandant la dérogation au ministre, mais c'est ensuite aux parents d'élèves, présents dans les Conseils d'École et au CDEN de voter. Si vous voulez que la semaine de 4 jours soit mise en place à Saint-Maur, dans les écoles maternelles et primaires, il va falloir montrer votre détermination :

- En **votant massivement** lors des prochaines élections de parents d'élèves. Il est important que les deux parents votent pour **donner de la légitimité aux parents élus**.
- En **votant pour les candidats PEEP** lors des élections de parents d'élèves. **La PEEP est la seule fédération qui vous assure de soutenir le projet et voter OUI à la mise en place de la semaine de 4 jours** tant au niveau de la ville que de l'académie. L'autre fédération présente sur la ville s'est officiellement prononcée contre la semaine de 4 jours.
- En nous aidant à étayer le dossier par **des témoignages**. Faites-nous part des témoignages que vous pouvez recueillir autour de vous de parents ou d'enseignants qui vivent la semaine de 4 jours et qui en sont contents. Ces témoignages seront repris dans les prochains numéros du « Journal des 4 jours »
- En vous **engageant à respecter ensuite les jours de rentrée et de sortie des enfants**. C'est sur ce point que l'Inspection remet parfois en cause la semaine de 4 jours en oubliant qu'actuellement 100 % des enfants sont absents le samedi matin toute l'année en maternelle et sans nous donner les chiffres d'absence en primaire.

## Participez !

- Je suis POUR la semaine de 4 jours avec réduction des vacances scolaires en début et fin de grandes vacances.
- Je m'engage, si la semaine de 4 jours est mise en place, à respecter les dates de rentrée et de départ en vacances.
- Je souhaite être contacté(e) pour participer avec la PEEP à la vie de mon école
- Je souhaite recevoir des informations par e-mail sur l'avancée du dossier de la semaine de 4 jours

**Nom :**  
**Prénom :**  
**Nom et prénom de l'enfant :**  
**Classe et école fréquentée :**  
**Adresse :**

**Tél :**  
**E-mail :**

**Chaque réponse nous aidera à faire entendre la voix des parents**

Bulletin à remettre dans la boîte à lettre PEEP de votre école ou à envoyer par courrier à PEEP 34 av République 94100 SAINT MAUR DES FOSSES.  
Vous pouvez aussi nous contacter par mail : [peepstmaur@free.fr](mailto:peepstmaur@free.fr)

# Le Journal des 4 jours

## Pourquoi nous demandons le passage à la semaine de 4 jours ?

**La demande que nous formulons, au nom de la PEEP de Saint-Maur, de passer à la semaine de 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires, est issue d'une vraie réflexion sur les rythmes scolaires et l'éducation des enfants, en intégrant également la spécificité de Saint-Maur :**

**- Les Parents sont les premiers éducateurs des enfants**

La PEEP a, depuis toujours, revendiqué l'importance des parents dans l'éducation des enfants. Pour éduquer ses enfants il faut pouvoir passer du temps avec eux. Les rythmes scolaires ne sont plus adaptés à la vie quotidienne des familles. Le temps de travail a évolué, les couples dont les deux parents travaillent se sont développés, les familles monoparentales se multiplient. En face de ces changements importants de société, les rythmes scolaires n'ont pas évolué depuis des décennies.

**- La semaine de 4 jours est plébiscitée**

Voilà 15 ans que des villes sont passées à la semaine de 4 jours. Cette formule est adoptée par un quart des écoles primaires et maternelles. Parents et enseignants, qui vivent la semaine de 4 jours, plébiscitent cette formule et les villes sont unanimes pour y rester. L'an dernier, Vincennes et Nogent-sur-Marne ont eu à se prononcer sur la semaine de 4 jours, les résultats sont éloquentes : 94,21 % des parents de Nogent-sur-Marne sont satisfaits de cette formule et 70% des conseils d'école ont voté pour rester à la semaine de 4 jours.

Aucune étude n'a pu montrer que les enfants suivant la semaine de 4 jours sont moins éveillés ou moins efficaces que les autres. Au contraire, le dernier rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale (2002) cite 3 à 5% de supériorité en mathématiques et en français pour les enfants à la semaine de 4 jours.

**- Un vrai Contrat Educatif Local**

Les chronobiologistes s'accordent à dire que si l'enfant est encadré et que des activités périscolaires sont proposées, l'enfant ne sera pas perturbé et leurs études le prouvent. Saint-Maur propose déjà un encadrement important des enfants au niveau périscolaire. Les nombreuses associations sportives et culturelles offrent aux enfants un encadrement de qualité.

**Toutes les conditions sont donc réunies, à nos yeux, pour le passage à la semaine de 4 jours comme cela se pratique déjà dans d'autres villes du Val de Marne (Vincennes, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé,...). Quelques samedis matins seraient travaillés, les autres seraient compensés par 2 semaines de réduction des vacances d'été.**

**Jean-François LE HELLOCO**  
Président de l'Association des Parents d'Elèves de Saint Maur - PEEP (APESM)

## L'Education Nationale veut nous faire croire que la semaine de 4 jours n'est pas un avantage !

Dans le dernier rapport, rédigé en mai 2002 par l'Inspection Générale de l'Education Nationale, on peut noter des choses surprenantes. **Les données de ce rapport sont toutes en faveur de la semaine de 4 jours de manière plus que significative si on regroupe chaque point (opinion des parents et des enseignants, résultats scolaires, chronobiologie)** mais étrangement les conclusions ne sont pas en rapport avec les faits décrits.

**Etude d'opinion :** (réalisée en 1993 sur 57 écoles maternelles et élémentaires dont 30 sont à la semaine de 4 jours)  
« D'une façon générale, enseignants et parents expriment leur préférence pour l'organisation de la semaine de 4 jours. Ce choix est particulièrement net lorsque cette organisation est déjà en place : dans ce cas, **77% des parents et 72% des enseignants indiquent leur satisfaction globale.** »

**Les résultats scolaires :** (étude menée par la Direction de la programmation et du développement (DPD), à partir de deux échantillons nationaux des évaluations CE2 - 6e de septembre 1993, (Les dossiers d'Éducation et Formations n° 37, mars 1994)).

« **Au CE2, les différences de performances sont supérieures de 3 points sur 100, en français et en mathématiques, en faveur des élèves scolarisés 4 jours par semaine. En 6e, on observe une différence de plus de 5 points sur 100, dans les deux disciplines, en faveur des élèves scolarisés 4 jours par semaine.**

La comparaison a été affinée par l'étude de différentes sous-populations : âge des élèves, catégories socioprofessionnelles des parents, écoles rurales/urbaines. Les différences constatées varient en fonction de ces critères, mais restent globalement en faveur des élèves scolarisés 4 jours par semaine. »

Mais ces données étant trop favorables aux 4 jours on a alors cherché à les pondérer pour diminuer l'effet positif des 4 jours dans les statistiques en prenant en compte les niveaux des deux populations avant les changements de rythmes scolaires.

« Selon cette analyse, **les différences s'amoindrissent : un peu moins de 2 points sur 100 au CE2, en faveur des élèves scolarisés 4**

**jours par semaine ; 3 points de différence en 6e, en faveur des élèves scolarisés 4 jours par semaine.** »

On a dans cette étude une **preuve que les enfants en semaine de 4 jours, dans leur globalité, ont des résultats scolaires supérieurs aux enfants en semaine de 5 jours**, pourtant le rapport ne s'arrête pas sur cette conclusion mais va chercher, par une autre étude, à diminuer encore cet avantage de la semaine de 4 jours.

On réduit l'analyse à un suivi individuel au CE2 et en 6ème. Et là, miracle de la statistique « cette analyse montre un léger effet positif de la semaine de 4 jours, mais trop faible pour être statistiquement significatif. »

La conclusion tombe, uniquement basée sur cette dernière étude, « **on peut donc en conclure que, ni négatif ni nettement positif, l'effet de cette organisation de la semaine scolaire (4 jours) sur les progrès des élèves en français et en mathématiques doit plutôt être considéré comme neutre.** **Pourtant les deux autres études montraient un avantage significatif pour la semaine de 4 jours mais bizarrement on n'en parle plus, pas plus qu'on ne signale que jamais la semaine de 5 jours n'a montré de résultats positifs, même non significatifs.**

Pour expliquer les bons résultats de la semaine de 4 jours on peut lire : « les élèves de CE2 en semaine de 4 jours ayant effectué une rentrée anticipée, il est possible qu'ils aient effectué quelques révisions et déjà trouvé un meilleur rythme de travail que leurs camarades, au moment de l'évaluation. » Mais pourtant, un peu plus loin, dans le même rapport, on peut lire que la semaine de 4 jours a comme principal désavantage d'entraîner « un temps scolaire raccourci du fait d'un absentéisme significatif durant les jours rattrapés sur les congés ». Là, il faudrait choisir, les enfants ne peuvent pas être à la fois absents et présents !

### **Chronobiologie :**

Même pour la chronobiologie, le rapport est contradictoire en expliquant que les enfants de CP à la semaine de 4 jours dorment moins mais sont « plus performants aux tests psychotechniques. »

Concernant les élèves de CM2, aucun changement n'a été démontré.

Après 15 ans à nous parler de la chronobiologie des enfants, dans le rapport de 2002, on peut lire que les experts concluent à « la taille réduite des études disponibles ». Les enfants testés sont déjà bacheliers et personne n'arrive à savoir si la semaine de 4 jours leur a été néfaste ?

A qui profite cette absence d'études ?

**En conclusion, le rapport ne retient que « quelques avantages » pour la semaine de 4 jours (vie familiale facilitée et solution peu onéreuse à mettre en place), il ne cite pas les effets positifs démontrés sur la scolarité des enfants, ni les meilleurs tests de psychomotricité. Il ne tient jamais compte du fait que personne ne veut revenir à la**

**semaine de 5 jours après avoir testé la semaine de 4 jours, sauf pour dire que c'est dangereux de mettre en place la semaine de 4 jours car c'est irréversible tellement les parents et enseignants s'y attachent.**

**Le rapport se termine, comme l'avaient souhaité ses auteurs, en demandant de nouvelles études et « dans l'attente des résultats de ces études ne pas étendre l'organisation de type « semaine de quatre jours » ». Demander une étude, veut dire stopper pendant des années toute réforme.**

**La loi autorise les villes à changer les rythmes scolaires, elle n'a pas été changée, à nous de faire valoir le bien des enfants dans la réalité et non dans les statistiques.**

## Pourquoi la semaine de 4 jours est-elle si longue à mettre en place ?

On voudrait tous que la semaine de 4 jours soit applicable dès la rentrée prochaine. Dans les faits c'est une procédure qui prend du temps. Il faut que la Mairie, par une **lettre du maire au ministre de l'Éducation Nationale**, initie le projet. Cette demande, si le projet proposé est recevable, est ensuite étudiée au niveau local.

La précédente action menée par la Mairie demandait un allongement de la durée de la journée scolaire d'un quart d'heure le matin et un quart d'heure le soir. Cette formule, déjà appliquée dans les écoles privées de la ville, permettait de ne pas toucher à la durée des vacances. Mais dans les écoles publiques, contrairement aux écoles privées qui sont libres de leur temps scolaire, la durée journalière d'enseignement ne peut dépasser 6 heures. Le précédent projet a donc été débouté ce qui a retardé d'autant la mise en place d'une réforme sur Saint-Maur.

La PEEP a insisté pour que le projet soit le passage à une formule « classique » de la semaine de 4 jours comme c'est le cas dans d'autres villes du Val de Marne. Nous avons bon espoir que les choses avancent, avant les vacances, pour ne pas retarder ce dossier. Il faut savoir que le projet doit ensuite être **étudié par l'Inspection d'Académie** et en concertation avec les principaux acteurs de la vie scolaire et périscolaire (enseignants, parents, municipalité, associations périscolaires, etc.) dans le cadre d'un Contrat Éducatif Local. Un **Conseil d'École extraordinaire** sera convoqué. Lors de ce conseil les enseignants (1 par classe) et les parents élus (1 par classe), la Mairie (1 voix sur l'ensemble de la ville) et l'Éducation Nationale (1 voix sur l'ensemble de la ville) devront voter si OUI ou NON ils souhaitent passer à la semaine de 4 jours.

Si les Conseils d'École votent majoritairement pour ce projet, il est ensuite débattu en **CDEN** (commission regroupant au niveau du département, Inspection académique, syndicats d'enseignants, parents d'élèves, etc). **Si le CDEN accepte le projet, l'inspecteur d'Académie peut valider ou non le projet.**

Le cheminement est donc long. Nous allons tout faire pour que les étapes avancent au plus vite une fois la procédure engagée. Nous allons nous battre pour faire avancer, avec vous, la semaine de 4 jours et pour que la rentrée 2006 soit celle de la réforme.